

Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres _____

Titre PLATRIER (ERE)	Code 632C	Groupe de traitement 18 15
-------------------------	--------------	-------------------------------

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant le revêtement en plâtre des murs, plafonds, cloisons, que requièrent l'entretien, la réparation et la réfection des édifices municipaux.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'employé le reçoit généralement sous forme de directives orales. Il est principalement chargé d'effectuer, conformément aux règles du métier, les travaux de plâtrage. Le travail est contrôlé régulièrement par un employé de rang supérieur.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

1. Répare les murs ou les plafonds qui présentent un plâtre fissuré ou défectueux.
2. Effectue les travaux de plâtrage que requiert l'érection de cloisons nouvelles.
3. Détermine la quantité des matériaux nécessaires à l'exécution des travaux.
4. Défait le vieux plâtre dans le cas de réparations mineures; pose, si nécessaire, des lattes de gypse ou de métal ainsi que les coins de fer.
5. Détermine la nature de la pâte à préparer, indique à son aide les proportions à respecter, mélange ou fait mélanger le plâtre et prépare lui-même l'enduit de finition.
6. Applique les couches de fond avec ou sans filasse, ainsi que les couches de finition; enlève l'excédent, nivelle et lisse les surfaces avec l'aplanissoir et s'applique à rendre la finition semblable à celle déjà existante.
7. Façonne des corniches, des panneaux ainsi que des moulures en plâtre.
8. Tire les joints des panneaux de revêtement du genre gyproc, sheet rock, rock lath et autres semblables; pose lui-même ces panneaux, en certains cas.

Pour la Ville de Montréal

Pour le Syndicat

Signature <i>[Signature]</i>	jour mois année 15 . 04 . 92	Signature <i>[Signature]</i>
---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

Suite au verso

9. Effectue certaines réparations mineures que nécessitent les murs et les planchers de ciment.
10. Conduit un véhicule approprié pour accomplir ses fonctions (véhicule-outil ou véhicule de service).

Pour la Ville de Montréal

Pour le Syndicat

Signature	jour	mois	année	Signature
<i>Amela Fusarini</i>	15	04	92	<i>[Signature]</i>

[Signature]

Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres _____

Titre	Code	Groupe de traitement
PLATRIER(ERE)		

QUALITÉS REQUISES

Bonnes connaissances:

- . du français parlé et écrit;
- . des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier;
- . du dosage des composants et des procédés à suivre pour la préparation du plâtre.

Habilités:

- . à effectuer les travaux selon les règles du métier;
- . à se servir des outils propres au métier;

Posséder une licence valide de chauffeur et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par l'École d'entraînement des chauffeurs de la Ville. Détenir un permis provincial classe 5.

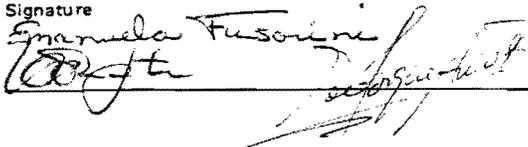
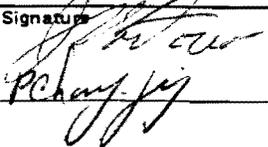
DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

Instruction: Détenir un certificat de qualification valide de plâtrier décerné par la Direction générale de la main d'oeuvre.

Expérience: Quelque expérience en qualité de plâtrier.

Pour la Ville de Montréal

Pour le Syndicat

Signature <i>Emanuela Fusconi</i> 	jour mois année 15 04 92	Signature 	Suite au verso <input type="checkbox"/> 06.20.938-4 (06-83) R
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------